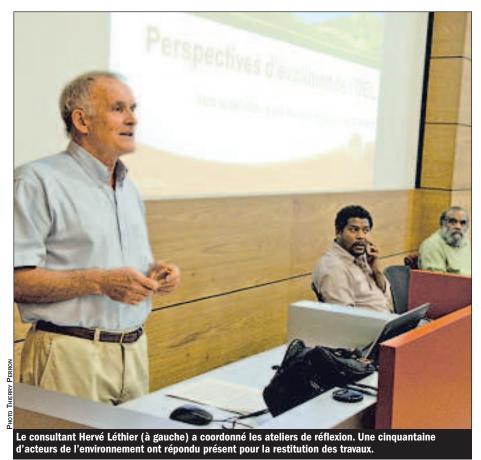
Environnement. Prochaine feuille de route de l'Observatoire de l'environnement

L'Œil étend son champ

La feuille de route pour le deuxième mandat de l'Œil a été rendue publique hier, dans l'auditorium de la province Sud. Cinq recommandations s'en dégagent, dont la mise en réseau des moyens et une extension du périmètre de surveillance.



uelles ambitions pour l'Œil? Au terme de quatre années de mandat, la question se pose sur l'avenir de l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie.

Les ateliers de réflexion sur la prochaine feuille de route ont été rendus publics, hier, dans l'auditorium de la province Sud.

Pour le second mandat 2015-2019, il s'agit pour l'Œil d'« asseoir sa crédibilité » et de devenir un « incontournable ». « Capitaliser », « optimiser », « sécuriser », « anticiper », « adapter »: la liste des verbes d'action prêtée à l'observatoire est bien longue.

De cette réflexion, qui a réuni une cinquantaine de partenaires (*) pendant une semaine, cinq recommandations se dégagent.

Dont la mise en réseau des acteurs et des moyens, « véritable levier » pour l'observatoire, chargé d'une « mission de service public au service de l'intérêt général », rappelle Hervé Léthier, coordinateur des ateliers.

Extension. L'Œil aspire également à étendre ses radars de contrôle. Créé initialement pour surveiller l'usine du Sud, l'observatoire pourrait étendre son périmètre à la province. Puis à tout le pays. Et enfin, pourquoi pas, à toute la région. Une aspiration partagée en tout cas par

« Il est capital d'associer les industriels non seulement au travers d'un financement, mais aussi de l'accès de leurs données. »

Anthony Lecren, membre du gouvernement en charge de l'environnement.

« Mais il faut faire les choses par étapes », nuance pour sa part Philippe Michel, président de la province Sud. « Et on a déjà vu que certaines choses peuvent s'améliorer. » Une certaine difficulté à récolter des informations du côté des industriels miniers en fait partie. « Ce qui est capital, c'est d'associer les industriels non

seulement au travers d'un financement, mais aussi de l'accès de leurs données pour permettre une meilleure prévention », souligne Philippe Michel. Et à ce jeu-là, « il faut insister un peu » reconnaît-il. Si la zone d'influence du terrain de Vale est prioritaire, la province Sud invite

ainsi les industries minières de Thio et de la Côte oubliée à rejoindre l'Œil, et à contribuer à son financement.

Quant à l'incident du 6 mai dans le creek de la baie Nord, il hante encore les esprits. « On est toujours au

bord du précipice, a déclaré Raphaël Mapou, président de l'Œil. C'est pourquoi j'insiste sur la responsabilité de l'industriel et sur le rôle de la province Sud. » Premier financeur de l'observatoire et « garant de son indépendance ».

E.C.

(*) Associations, représentants des populations locales, collectivités, industriels, syndicats, instituts de recherche.



17/09/2014 — PAGE 7